

27.— Animaux et produits agricoles exportés par les Etats-Unis aux principaux pays, par quantités et valeur, pendant les exercices terminés le 30 juin des années 1916, 1917 et les années 1918, 1919 et 1920—fin.

Exportations, par pays.	30 juin.		31 décembre.		
	1916.	1917.	1918.	1919.	1920.
Légumineux—fin.					
Haricots et pois secs—fin.					
Royaume-Uni.....boiss.	55,849	331,850	69,277	1,573,241	40,803
\$	185,270	1,509,394	422,317	8,454,529	319,733
Canada.....boiss.	292,565	531,972	57,859	68,719	99,438
\$	914,679	2,926,035	349,910	336,762	409,785
Cuba.....boiss.	625,628	450,603	534,521	541,758	915,949
\$	2,342,520	2,186,218	3,035,365	2,414,582	4,398,648
Allemagne.....boiss.	-	-	-	23,305	298,010
\$	-	-	-	88,296	1,201,664
Pologne et Dantzig.....boiss.	-	-	-	-	400,627
\$	-	-	-	-	1,378,476
Autres pays.....boiss.	461,302	176,295	169,316	305,913	191,122
\$	1,453,139	839,662	934,027	1,518,281	905,274
Total.....boiss.	1,760,383	2,164,943	2,721,306	4,271,526	2,060,414
\$	5,914,198	10,427,742	15,915,734	22,630,248	9,087,769

STATISTIQUE DES GRAINS.

Les tableaux 28 à 32 sont consacrés aux statistiques relatives à l'entreposage, l'inspection, le classement et l'expédition des grains canadiens, dont le commerce est réglementé par le gouvernement fédéral, en vertu des dispositions de la Loi des grains de 1912, (2 Geo. V., c. 27).¹ Nul pays au monde ne possède, pour la vente et l'expédition de ses grains et de leurs sous-produits, un système aussi complet et aussi élaboré que celui du Canada. Dans ce système, l'élévateur à grain joue un rôle important. Très peu de producteurs de grain, spécialement dans les provinces des prairies, possèdent des greniers à grain suffisamment vastes, aussi le grain, immédiatement après le battage, passe dans une série d'élévateurs publics et d'entrepôts, aussi bien que sur les plates-formes de chargement, jusqu'à ce que, finalement, il arrive dans les soutes des navires océaniques. Les 3,924 élévateurs à grain que possédait le Canada en 1922 avaient une capacité de 231,633,420 boisseaux; en 1901, il n'y avait au Canada que 523 élévateurs et entrepôts, lesquels pouvaient recevoir 18,329,352 boisseaux de grain. Pour faciliter les expéditions de grain, on a divisé le pays en deux divisions d'inspection, celle de l'est et celle de l'ouest, la première comprenant Québec, les provinces maritimes et la partie d'Ontario située à l'est de Port Arthur; la seconde comprenant les provinces et les territoires du nord-ouest, la Colombie Britannique et la partie d'Ontario située à l'ouest de Port Arthur, cette ville y comprise.

Expédition du grain canadien.—Lorsque les pionniers de la colonisation de l'ouest disposaient autrefois de leur récolte, leurs céréales, mises en sacs ou jetées en vrac dans leurs tombereaux, étaient transportées à des petits magasins en bois construits par

¹Voir l'Annuaire du Canada de 1912, p. 451.